

Le 16 décembre 2019

Motion des enseignants-chercheurs de la Faculté de Philosophie Sur la réforme du Master MEEF et la redéfinition des épreuves du concours

Les enseignants de la Faculté de philosophie de l'Université de Strasbourg, qui préparent chaque année les étudiants au concours de l'enseignement secondaire (CAPES et agrégation), s'émeuvent d'une énième réforme des Masters MEEF qui tend à marginaliser toujours un peu plus le rôle de la discipline dans la formation des futurs enseignants – et à rendre, par conséquent, la compétence disciplinaire de plus en plus secondaire, voire indifférente. Le privilège exorbitant accordé aux compétences dites « professionnelles » dans le nouveau référentiel défini par le Ministère de l'Éducation Nationale, revient à faire des connaissances théoriques et de la maîtrise d'un champ disciplinaire un critère purement accessoire, alors qu'il est fondamental et déterminant : ceux qui se tournent vers une carrière de professeur de philosophie le font, dans l'immense majorité des cas, par amour d'une discipline dans laquelle l'enseignement et la recherche sont aussi inséparablement liés que peuvent l'être l'idée d'une montagne et celle d'une vallée.

Ils s'inquiètent également de voir que ces réformes ne sont dictées que par les besoins d'un État-employeur qui, sous prétexte d'organiser une formation en « alternance », réquisitionne à moindre frais des étudiants stagiaires insuffisamment formés et sous-payés.

Au lieu de la revalorisation promise, la politique actuelle de l'Éducation Nationale ne fait que continuer à dégrader l'image et l'attractivité d'un métier progressivement vidé de sa substance intellectuelle. Le digne métier de professeur de philosophie est peu à peu remplacé par la fonction d'éducateur polyvalent, ayant à charge, par son « expertise » (*sic*), d'entretenir « une culture générale importante afin d'éveiller chez les élèves le goût du savoir et de construire leur relation au monde » — formule vague qui peut passer pour philosophique aux yeux de ceux qui n'ont jamais pratiqué cette discipline, mais qui témoigne d'une incompréhension grave du sens et des finalités de l'enseignement. La « relation au monde » ne se « construit » pas, c'est plutôt elle qui nous construit, élèves *et* enseignants. L'élève n'est pas une *tabula rasa*, ni un jeu de construction, ni un objet disponible pour des expérimentations pédagogiques. Le Ministère de l'Éducation nationale doit cesser d'accabler formateurs, étudiants et candidats avec des « référentiels de compétences » toujours plus obscurs, plus confus, plus abstraits, bref toujours plus vides et incapables de susciter les vocations qu'il décourage plutôt.

Les enseignants-chercheurs de la Faculté de philosophie de l'Université de Strasbourg réclament le maintien des épreuves disciplinaires dans les concours de l'enseignement secondaire, et le respect de toutes les spécificités liées à l'enseignement de la philosophie. Ils resteront mobilisés contre toute nouvelle mesure portant atteinte à l'intégrité de l'enseignement de la philosophie.